

Décembre 2011 **Numéro 51**

# Le lion et l'alérion

Journal d'information  
de la ville de Pagny-sur-Moselle





# Édito



**U**ne année s'achève pour l'équipe municipale, une année qui fut riche en réalisations, en manifestations, en projets, ... beaucoup de dossiers à mener de front...

Cela fait maintenant dix ans que les Pagnotins m'ont accordé leur confiance. Être au service de ses concitoyens est une tâche, certes prenante, mais Ô combien passionnante et enrichissante. Jour après jour, je m'attache à donner à Pagny-sur-Moselle la place qu'elle mérite au sein de notre bassin de vie, du Val de Lorraine, du Parc Régional de Lorraine, du Département, du Scot (Schéma de Cohérence Territoriale) et de la Région. Cela passe par une participation à de nombreuses réunions à l'extérieur où s'engagent les débats, où s'échangent les expériences et où se définissent les orientations à prendre, dans l'intérêt des territoires.

Les orientations définies, commence alors un important travail collectif interne et, pour ce faire, j'ai la chance de pouvoir compter sur des services compétents et sur une équipe solidaire, présente sur le terrain et à l'écoute de la population : d'une part les adjoints et les conseillers municipaux qui font preuve d'une grande disponibilité, alliant compétences et dévouement et, d'autre part, de nombreux Pagnotins sans lesquels certains dossiers ne pourraient avancer.

Néanmoins, convaincue de l'intérêt d'une démocratie participative, je regrette la faible participation des habitants aux réunions publiques d'élaboration des projets. Vous êtes très nombreux à participer lorsqu'il s'agit de définir l'aménagement de votre rue - et nous en sommes ravis - mais trop peu nombreux sur tous les autres dossiers (ex. aménagement du centre-ville, aménagement du parking de la gare, Espace Naturel Sensible, Gestion du coteau...). Nous espérons parvenir à vous convaincre de l'importance de votre collaboration ultérieure pour recueillir vos idées et avis.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et, en cette fin d'année, je vous souhaite de passer les fêtes entourés de ceux que vous aimez. J'ai une pensée toute particulière pour celles et ceux qui ont à supporter la perte d'un être cher, peine qui se fait encore plus particulièrement ressentir en période de fêtes.

**J'aurai grand plaisir à vous retrouver, vendredi 20 janvier 2012 à 18h, lors de la cérémonie des vœux du maire au centre socioculturel.** Vous y êtes toutes et tous invités.

Bonnes fêtes.

Votre maire,  
Christiane CONTAL

## ◆ Mairie

1, rue des Aulnois  
54530 PAGNY-SUR-MOSELLE  
Tel 03.83.81.71.18  
Fax 03.83.81.58.44  
accueil-mairie@pagnysurmoselle.fr  
www.pagnysurmoselle.fr

## ◆ 3403 € pour le Téléthon

Grâce à la générosité des Pagnotins et à l'investissement de nombreux bénévoles, 3403 € ont pu être collectés lors des différentes animations proposées les 3 et 4 décembre derniers. Au nom de tous les malades souffrant d'une maladie orpheline, félicitations et merci à toutes et à tous, organisateurs et visiteurs, pour la réussite de cette manifestation.

*Compte-tenu des délais de parution, il n'a pas été possible d'inclure ce sujet dans ce numéro. Le Lion et l'Alérion de février 2012 reviendra en photos sur cet événement.*



# Actu

## Fête foraine d'hiver

Comme chaque année à la Saint Martin, les manèges se sont installés au centre-ville à l'occasion de la fête patronale. L'espace d'une semaine, les lumières de la fête sont venues égayer la grisaille automnale pour le plus grand plaisir des enfants.



## La tournée de Saint Nicolas

Qu'ils aient été très sages ou un peu moins, tous les petits Pagnoteins attendaient impatiemment la visite de Saint Nicolas... Une fois de plus, le Saint Patron de la Lorraine a été accueilli comme il se doit, recevant lettres et dessins des enfants. Puis, tous se sont retrouvés lors du traditionnel défilé avant de rejoindre le centre socioculturel pour une projection du film « Pocahontas ».



# Actu

## Le Père Noël en visite au centre socioculturel



A invité de marque, accueil de circonstance et c'est dans un décor magique que le Père Noël a rencontré les enfants à l'occasion du marché de Noël organisé par le Secours Catholique. Proposée par la mairie, cette animation a remporté un vif succès et sera reconduite l'an prochain.

## Se former à l'utilisation des défibrillateurs

Une cinquantaine de personnes a déjà pu bénéficier d'une formation à l'utilisation des défibrillateurs. Au total, cinq appareils sont installés dans la ville (Espace loisirs Jean Bouin, résidence Dr Jean-claude, Maison Pour Tous, Stade Omnisports, aire des Genêts) auxquels s'ajoute un appareil mobile mis à disposition des associations lors des manifestations.

La Municipalité tient à remercier les sapeurs-pompiers pour leur accompagnement dans cette démarche et plus particulièrement la formatrice qui a su s'adapter aux connaissances de chacun en secourisme.

***D'autres séances seront organisées. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à vous faire connaître en contactant les Services à la Population au 03.83.81.38.15***



## Une classe de CM2 de l'école Paul Bert s'initie au cadastre



Dans le cadre de la démarche « un chemin, une école » initiée par la Fédération Française de Randonnée, un partenariat a été conclu avec les Sonneurs de la Côte et l'école Paul Bert pour créer un sentier de randonnée balisé irriguant l'Espace Naturel Sensible dénommé «les prés des bords de Moselle et de Navut».

Le 18 novembre dernier, les 21 élèves de la classe de Mme MARCHAL se sont donc retrouvés dans la grande salle du conseil de la mairie pour y découvrir les services de la ville et plus particulièrement le service du cadastre. Questions, réponses, anecdotes, un zeste de grande histoire, un soupçon d'histoire locale, bref un après-midi bien rempli pour un auditoire très attentif.



## Octobre, chacun y a trouvé son conte

Dans le cadre d'«Octobre, mois du Conte», plusieurs animations étaient proposées à destination des petits et des grands. Avec beaucoup de poésie, Stéphane KNEUBULHER a su captiver son auditoire autour de différentes histoires. Quelques semaines plus tard, ce dernier a emporté les plus jeunes dans les aventures de P'tit Bonhomme, un moment de magie et d'humour fort apprécié des enfants.

A la Bibliothèque, Chyc POLHIT a fait voyager les tout petits à travers les richesses des histoires africaines. Le temps d'un après-midi, tous se sont évadés, portés par la voix captivante de ce conteur.



## Banque Alimentaire : 1,9 tonne de produits collectés



Cette année encore, l'équipe de bénévoles était à pied d'œuvre à l'occasion de la collecte nationale de la Banque Alimentaire. L'opération a permis de collecter 1,9 tonne de produits (un chiffre identique à la campagne 2010). Un grand merci à ceux qui se sont relayés dans les magasins ainsi qu'à ceux qui ont assuré le transport et le tri des produits durant ces deux journées. Merci également aux responsables et au personnel des supermarchés locaux pour leur accueil et leur gentillesse.



# Environnement

## Sentiers : **conserver la mémoire des lieux**

Depuis plusieurs années, la mairie s'est engagée dans un programme de réhabilitation des sentiers intra-muros. Afin de les identifier tout en conservant la mémoire des lieux, des dénominations ont été adoptées lors du Conseil Municipal du 17 novembre dernier.

### ■ Sentier du Tusculum

Chemin reliant la rue Jean Jaurès à la rue Pand des Genêts (rue du Château d'Eau).



Possédant une propriété sur ce site, le Comte de Serre avait pour habitude d'y répéter ses discours avant de les prononcer à la Chambre des Pairs, sous le règne de Louis XVIII. Cet illustre Pagnotin avait donc nommé cet endroit le « Tusculum », du nom d'une colline de Rome où le célèbre orateur Cicéron préparait ses discours

### ■ Sentier Maix Berceau

Sentier reliant la rue Saint Nicolas à la rue Maix Berceau.

Cette dénomination s'inspire du lieu-dit Maix (ou Meix), mot issu du patois lorrain qui veut dire «Jardin», «Potager» ou «Verger». Cette zone était connue pour sa terre très fertile.



### ■ Sentier des Jardins de la Cure

Sentier reliant le sentier du Lavoir à la rue Chanoine Guillaume.



Le long de ce sentier, les curés de Pagny-sur-Moselle possédaient des terrains qu'ils cultivaient pour y récolter fruits et légumes.

## Les autres nouvelles appellations

### ■ Parking du Lavoir

#### Parking rue de la Victoire

A cet emplacement était situé le second lavoir communal construit en 1885 et en service jusqu'à la fin des années 50. Il fut ensuite transformé en école de musique avant de devenir la caserne des pompiers. Suite au déménagement des sapeurs-pompiers dans des locaux mieux adaptés à leurs missions, le vieux bâtiment, vétuste, a été démolé pour offrir davantage de stationnement en centre-ville.

■ **Parking des écoles**, situé le long des voies ferrées

■ **Passage de la Marelle** reliant le parking des écoles à la rue Favelin.



# Environnement

## Gestion des déchets, combien ça coûte ?

### Qui gère quoi ?

La commune gère (via un contrat avec la société SITA) :

- les ordures ménagères, «collecte le lundi pour la zone nord et le mardi pour la zone sud»
- les emballages secs (tri sélectif), «une collecte par semaine»
- les déchets encombrants, «une collecte par an»

Le Syndicat Mixte de Gestion des Déchetteries et Points-Tri des Secteurs de Pont-à-Mousson gère :

- le verre, les textiles, les papiers, journaux et magazines, en apport volontaire dans les points-tri
- les déchetteries de Dieulouard et de Pont-à-Mousson



### Combien cela coûte-t-il ?

Les sommes perçues par la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), augmentées des recettes provenant de la reprise des matériaux, devraient permettre de couvrir l'intégralité du coût du service. Or, ce n'est toujours pas le cas à Pagny-sur-Moselle. Par conséquent, le différentiel doit être pris en charge par le budget général de la collectivité.

**En 2010, la part restant à la charge de la commune représentait 22% des dépenses\* (soit 82 289 €).**

La TEOM est un impôt local, assis sur le foncier bâti. Perçue avec la taxe foncière, son montant varie en fonction de la valeur locative du logement ou du local pour les professionnels, valeur à laquelle on applique un taux (7,60% pour Pagny-sur-Moselle).

*Source : rapport 2010 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets*



## Récapitulatif des dépenses et des recettes des ordures ménagères en 2010

### Dépenses : 365 630 €

- Collectes et traitements des déchets, coût des sacs et des bacs : **280 802 €**
- Participation annuelle au Syndicat Mixte de Gestion des Déchetteries et des Points Tri : **84 828 €**



### Recettes : 283 340 €

- Aide Adelphe et reprise des matériaux : **32 008 €**
- Recettes TEOM : **251 332 €**

## Plus je trie, mieux je trie, moins je paye

■ **Plus je trie, moins j'en mets dans la poubelle et moins lourde est la facture**, cette dernière étant liée au poids des déchets collectés par les camions.

■ **Mieux je trie et plus élevée est l'aide d'ADELPHE**, calculée en fonction du bon respect des produits autorisés dans les sacs jaunes. Cette aide venant en diminution de la facture globale, le reste à payer par vos impôts sera moins important.

■ Le coût de la collecte des sacs jaunes étant lié à leur poids, **il est toujours préférable de déposer papiers et journaux dans les points-tris qui ne coûtent rien à la ville.**

■ **Apporter ses déchets recyclables en déchetterie et aux points d'apport volontaire (points-tris), composter tout ce qui peut l'être**, sont des gestes qui permettent de réduire le volume des collectes en porte-à-porte donc de diminuer le montant des factures.

**Respecter ces quelques conseils, c'est participer aux économies de tous. C'est préserver la qualité du sol que nous laisserons à nos enfants et petits-enfants. Chacun doit se sentir concerné et veiller à diminuer sa production de déchets.**

## Déneigement des trottoirs, quelles obligations ?

En période de neige ou de verglas, un trottoir non-entretenu peut vite s'avérer dangereux pour les piétons.

C'est pourquoi, à de multiples endroits de la ville, des bacs à sel sont mis à la disposition de chacun pour dégager les zones publiques et uniquement celles-ci.

Rappelons que chaque riverain est tenu de déneiger le trottoir situé devant chez lui, sous peine de voir sa responsabilité engagée en cas de chute d'un piéton.

**Les bacs sont régulièrement approvisionnés par les services de la ville. Il est donc inutile de se constituer des réserves et préférable d'utiliser ce sel au fur et à mesure des besoins.**



## Les bacs à sel sont disponibles dans les lieux suivants :

Ecoles maternelles Aubin et Montessori, école élémentaire Paul Bert, Aire des Genêts  
Gendarmerie, HLM rue J. Bouin, résidence Docteur Jeanclaude, lotissement Verchère,

Rues M. Barrès, de Beaume Haie, du Château d'eau, J. Ferry, A. France, Emile Gallé,  
Gambetta + carrefour de la Vierge, Chanoine Guillaume, Joly, de Lattre de Tassigny, F. Léger, du  
Louau, E. Manet, Pasteur, A. Renoir, L. Roussel + Clos L. Roussel, P. Protin, Gal Thiébaut,

Entrée rue du 8 Mai, intersections des rues de la Fédération et M. Ney et des rues V. Prouvé et E. Manet.



# Travaux

## Gare SNCF, pour un stationnement mieux organisé

**La fréquentation importante de la gare de Pagny-sur-Moselle entraînait d'importants problèmes de stationnement sur l'ensemble de ce secteur, autant de difficultés qui préoccupaient les élus depuis plusieurs années.**

Les travaux de réaménagement ont débuté mi-octobre et devraient durer six mois. Mené en partenariat avec la Région Lorraine et la SNCF, le projet est en partie financé par :

- la Ville et la Région (sur propriété foncière ville ou RFF)
- La Ville, la Région et la SNCF (sur propriété foncière SNCF)

l'Etat ayant abandonné son soutien aux projets d'aménagements des gares.

Outre la réfection des sols, les aires de stationnement seront aménagées pour offrir une capacité d'accueil plus importante (126 places au total). Pour promouvoir les déplacements doux, deux abris vélos (dont un fermé à clé) seront construits. Prévu pour 2012, le futur aménagement de la rue Nivoy prolongera la piste cyclable pour un accès direct depuis le centre-ville.

Au-delà d'une réorganisation complète de ce secteur, ces aménagements devraient permettre d'intensifier davantage l'attractivité de la gare pagnotine et donc d'en assurer la pérennité.



Photo : Patrice KUZEWSKI

## Rue de la Victoire, un nouveau parking de 48 places

Idéalement situé à proximité des commerces, des salles municipales et de l'église, ce nouveau parking, baptisé « parking du Lavoir » sera opérationnel avant la fin de l'année.

L'entrée se fera par la rue Louis Roussel avec une sortie de la Victoire.



# Salle des Sports Roger BELLO, une démarche Haute Qualité Environnementale



**Fin août, la commission a retenu le cabinet strasbourgeois TEKTON Architecture pour réaliser la future salle des sports pagnotine (rue Montessori). Soucieuse du développement durable, la municipalité a souhaité que ce projet d'envergure s'inscrive dans une démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).**

Visant à limiter à court et long termes les impacts environnementaux, la démarche HQE pose un ensemble d'objectifs à atteindre :

- choix intégré des procédés et produits de construction,
- chantier à faible impact environnemental,
- gestion de l'énergie (chauffage, électricité...), de l'eau, de la maintenance et des déchets d'activités,
- relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat.

Pour exemple, la future salle sera équipée d'un récupérateur d'eau de pluie et les vestiaires bénéficieront d'une toiture végétalisée.

## Un équipement attendu

La mise en service de cette nouvelle salle des sports permettra enfin aux collégiens de disposer d'une structure, à proximité de l'établissement, pour réaliser leurs programmes d'EPS.

En dehors du temps scolaire, elle sera utilisée par l'ASP Handball. Les joueurs profiteront ainsi d'un bâtiment répondant aux normes d'homologation de la Fédération, condition indispensable pour envisager une évolution au niveau régional et national.

Par ailleurs, un dojo permettra de développer l'activité judo tout en ouvrant à la pratique d'autres sports d'opposition.

Encore quelques mois de patience...le premier coup de pelle devrait être donné en juin 2012 pour une salle des sports opérationnelle en septembre 2013.

## Un concours européen

Une cinquantaine d'architectes, dont un Portugais et un Espagnol, ont répondu à cet appel d'offre européen. Dix ont été sélectionnés. Puis trois ont été retenus pour soumettre une esquisse à un jury de spécialistes. Le choix final s'est effectué selon des critères esthétiques, d'intégration dans l'environnement, de qualité des aménagements intérieurs et s'inscrivant dans une démarche HQE.



# Travaux

## Illuminations : place aux LEDS !

Comme chaque année, la ville s'illumine à l'approche des fêtes. Amorcé en 2010, le remplacement des lampes classiques à incandescence par un éclairage LED s'est poursuivi en 2011. Un choix économique et avant tout écologique puisque ce système d'éclairage permet de réduire considérablement la facture énergétique.



## Travaux au cimetière

Afin de régler les problèmes d'eau stagnante, l'allée centrale a été entièrement refaite. Des travaux supplémentaires ont dû être réalisés en urgence, le portail menaçant de tomber. Fort heureusement, l'ensemble a pu être terminé à temps pour la Toussaint.

## Ecole Paul Bert : aménagement du 3<sup>ème</sup> étage

Donner aux enfants les meilleures chances de réussite passe par la mise à disposition de locaux modernes et fonctionnels. Afin de permettre aux enseignants de développer de nouvelles activités éducatives, deux salles de l'école élémentaire Paul Bert, inutilisées jusqu'à lors, ont été entièrement rénovées cet été.

Désormais, le troisième étage offre un large espace pour les pratiques artistiques : théâtre, chant chorale, ... « *Les collègues prennent peu à peu possession des lieux. Récemment, la classe de Mme MARCHAL a monté un petit spectacle sur le thème de l'Afrique qui a pu être présenté aux autres classes ainsi qu'aux parents d'élèves* », commente Jean-Marie MULOT, directeur.

La deuxième salle, quant à elle, a été aménagée pour la vidéo-projection. Elle permet également aux enseignants d'y travailler avec les élèves en plus petit nombre. « *Suite à l'installation de l'accueil périscolaire dans l'aile nord du bâtiment, nous avons proposé à l'école d'aménager de nouveaux espaces pour lui permettre de continuer à bien fonctionner. Aujourd'hui, le bâtiment est totalement investi au bénéfice des enfants et des nouvelles méthodes pédagogiques* » se félicite Nicole HOUVER, adjointe déléguée à la vie scolaire.





# Vie sociale

## Le logement à loyer modéré, un enjeu de développement local



*Rue Montessori, futurs logements MMH.*

Les logements à loyers modérés jouent un rôle essentiel dans le développement d'une ville. Avant tout ces derniers doivent permettre à tout foyer de pouvoir se loger dans de bonnes conditions. Ils favorisent la mixité sociale et générationnelle, participent au renouvellement de la population, assurent la pérennité des équipements publics et le maintien des services sur le territoire (écoles, commerces, professionnels de santé, ...). Attachée à équilibrer l'offre privative et locative, la municipalité poursuit sa politique en faveur du logement pour tous.

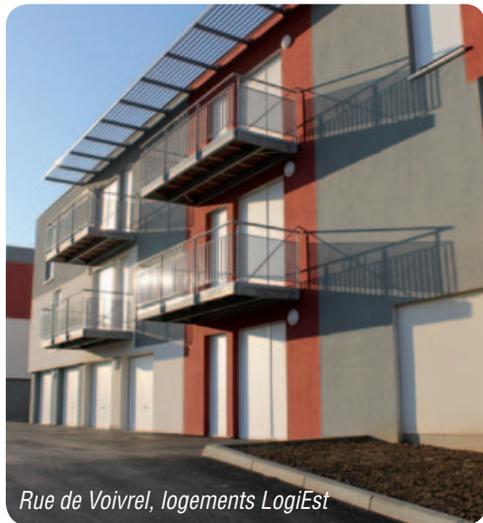
Bien que Pagny-sur-Moselle ne soit pas concernée par la loi SRU\*, ces logements représentent environ 15% du parc des résidences principales\*\*. Un score plutôt bon si on le compare à la moyenne nationale qui est de 16%\*\*\*. Ils sont quatre bailleurs sociaux à être présents sur le territoire communal : ICF Nord Est (Immobilière des Chemins de Fer), Batigère, MMH (Meurthe-et-Moselle Habitat) et, plus récemment, LogiEst.



*Rue Jean Bouin, logements Batigère*

### Accompagner les projets immobiliers

À travers son PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), élément du PLU (Plan Local d'Urbanisme), la Ville s'engage à « mener une politique volontariste pour le développement d'une offre variée de logements afin de trouver un équilibre entre l'offre d'accession à la propriété et l'offre locative, entre les différents types de logements ».



*Rue de Voivrel, logements LogiEst*

Suite à un travail de partenariat avec l'aménageur Nexity Foncier Conseil et LOGIEST, le lotissement « Les Terrasses de Voivrel » comporte vingt-cinq logements à loyers modérés, permettant ainsi à ce bailleur de s'implanter sur le territoire.

«C'est une grande satisfaction de pouvoir mettre à disposition des familles aux revenus modestes ces logements de qualité, très bien isolés. Les loyers modérés leur permettent de diminuer leurs charges tout en leur offrant de meilleures conditions de vie», argumente Christiane CONTAL, maire.

Rue Montessori, face au collège, les terrains, appartenant à la ville, ont été mis à disposition de MMH pour la construction de quatorze maisons (qui seront livrées en mai 2012 pour la 1ère tranche et en septembre 2012 pour la 2ème).

### Maintenir de l'habitat de qualité

Il ne suffit pas de bâtir, encore faut-il entretenir ce qui a été construit. Les élus restent à l'écoute de la population et interviennent, si besoin, auprès des bailleurs pour solliciter des travaux de rénovation.

Ainsi, suite à l'organisation de différentes réunions rassemblant locataires et représentants du groupe

Batigère, les immeubles du chemin de la Maladrie ont-ils pu bénéficier d'une réfection de l'isolation.

Autre exemple, celui des cités rue Jean Jaurès qui, ayant souffert d'un manque d'entretien depuis leur construction dans les années 20, étaient promises à une démolition.

Cette solution était inenvisageable tant pour les locataires, pour la plupart retraités, que pour la Ville, attachée à préserver ce patrimoine industriel où règne une excellente ambiance de solidarité.

La ville a été entendue dans sa volonté d'intégrer ce quartier dans le périmètre étendu de protection de l'église, seul moyen fiable d'éviter sa démolition.

Par ailleurs, il était urgent d'obtenir la mise à niveau de cet habitat. Plusieurs années d'échanges constructifs avec ICF Nord Est, le bailleur, en partenariat avec les locataires, ont permis d'engager des travaux de réhabilitation.



\* La loi SRU impose un pourcentage de 20 % de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants comprises dans une agglomération de plus de 50 000 habitants (ce n'est pas le cas pour Pagny-sur-Moselle), comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants.

\*\* source : Programme Territorial de l'Habitat, Pays du Val de Lorraine

\*\*\* source : La Gazette des Communes



# Services à la Population

Pour répondre aux besoins quotidiens des familles, la commune de Pagny-sur-Moselle n'a cessé de développer, au fil des années, son accueil de loisirs pour offrir un service de qualité, encadré par des animateurs qualifiés.

Aux centres de loisirs, mis en place en 2002, s'est ajouté, en 2010, l'accueil périscolaire pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire. Loin d'être de simples espaces de garderie, les deux structures sont encadrées par un projet pédagogique, en lien avec des objectifs éducatifs définis.

« La volonté des élus est d'apporter un plus à nos structures d'accueil. Il est en effet dommage de constater que, de plus en plus souvent, le rêve et l'imaginaire sont laissés de côté au profit d'activités spécifiques. Les accueils ne doivent pas être uniquement des lieux où l'on vient consommer des prestations de service » explique Stéphane BOSCHIAN, directeur des centres de loisirs.

Adopter une démarche pédagogique, c'est avoir une responsabilité vis-à-vis des animations ou des activités proposées, construire un accueil de qualité qui permettra à chaque enfant d'aborder la structure à son rythme, avec ses propres attentes.

L'accueil périscolaire suit également cette volonté à une différence près : « Nous devons aussi tenir compte du fait que l'enfant doit gérer sa journée d'école. Il nous faut donc nous adapter davantage à son rythme. Nous proposons mais n'imposons rien », précise Palmire MORITZ, directrice de l'accueil périscolaire.



Tout au long de l'année, des activités éducatives et pédagogiques sont organisées en fonction du thème de la saison ainsi que des jeux en extérieur.

## Accueillir tous les publics

La Municipalité a récemment signé une charte pour l'accueil des enfants en situation de handicap afin que tous puissent avoir accès aux structures d'accueil gérées par la commune. Cet engagement passe par la formation du personnel encadrant et la définition d'un projet personnalisé, en lien avec les familles concernées.



# Un projet pédagogique au service de la jeunesse



## ■ Les enfants du périscolaire à la découverte de la Bibliothèque

Accueillis par Anne-Sophie CANTAMAGLIA, responsable du site, les enfants ont profité de différents ateliers organisés sur le thème de l'automne : décoration de masques, jeu de reconnaissance des feuilles, histoires, ... Tous ont beaucoup apprécié ce moment qui a permis à certains de découvrir la structure (dont la vitrine est régulièrement décorée par leurs réalisations). L'opération sera reconduite régulièrement.

## ■ Centre de Loisirs vacances d'hiver (du 13 au 24 février 2012)

Après des services à la population, résidence Dr Jeanclaude, 28 rue Nivoy

### Retrait des dossiers :

- du lundi 3 janvier au vendredi 6 janvier 2012, de 15h à 17h30

### Inscriptions :

- Pagnotins mercredi 11 janvier 2012, de 16h à 18h
- Extérieurs mercredi 18 janvier 2012, de 16h à 18h

## ■ Les P'tits Soleils se laissent conter



Avec pour objectif de «sensibiliser les enfants à la littérature de jeunesse par le biais du conte», le comédien conteur Stéphane KNEUBULHER est intervenu dans le cadre du centre de loisirs d'automne. Les enfants ont été ravis de cet atelier lors duquel, au travers de chansons et de décors, ils ont pu laisser aller leur imagination. Tous ont ensuite retrouvé Stéphane avec plaisir lors de son spectacle «Les aventures de P'tit Bonhomme».



# Vie culturelle

## Bibliothèque Municipale, prochaines animations

### ■ Atelier « Bandes Dessinées » animé par Régis HECTOR

*Mercredi 8 février 2012 de 14h à 18h gratuit - sur inscription 03 83 81 68 35*

Comment crée-t-on une planche bande dessinée ? Quelles sont les techniques et les codes utilisés ?

Au cours d'un atelier, le dessinateur Régis HECTOR vous fera partager sa passion en présentant les étapes de création d'une bande dessinée. Illustrateur et graphiste, Directeur artistique au Républicain Lorrain, ce Pagnotin est également illustrateur de romans, dessinateur de presse et de campagnes publicitaires dans de nombreux médias. Diplômé de l'école des Beaux Arts de Metz, il est l'auteur de nombreux albums dont les célèbres aventures d'Oscar et Mauricette qui totalisent 12 tomes et 7 hors séries.

### ■ Exposition des productions réalisées dans le cadre du concours « Mon Beau Sapin »

*Du mardi 3 au mardi 31 janvier*

Les gagnants du concours se verront remettre leurs prix **samedi 21 janvier à 16h autour d'un goûter convivial.**



### Thé dansant

au centre socioculturel  
(entrée libre)

Dimanche 15 janvier 2012 à partir de 14h30

### L'Heure du Conte

(entrée libre)

Les samedis 7, 14, 21, 28 janvier et 4, 11, 18, 25 février

- de 10h à 10h 30 : 3-6 ans
- de 10h30 à 11h : 7-10 ans

Régis HECTOR

## Spectacle : « Marine et le Bélouga » (à partir de 18 mois)



**Vendredi 25 février 2012 au centre socioculturel**  
**2 représentations : 10h30 et 18h30 - 5€/adulte - 2€/enfant**

Dans le cadre de sa programmation culturelle, la mairie vous propose ce spectacle spécialement conçu et adapté aux petits et tout-petits.

« Marine et le Bélouga est une balade aquatique autour de l'individu qui se construit et de l'imaginaire, essentiel dans ce monde-labyrinthe où sont arrivés, depuis peu, les enfants à qui s'adresse ce spectacle.

La succession d'expériences que fait Marine est similaire à celles que vit l'enfant depuis sa naissance, lui rendant un peu plus intelligibles les phénomènes qui l'entourent.

### **L'histoire :**

*Marine, femme pêcheur, a une existence simple, remplie de tendresse, d'émotion et de sagesse. Sur son bateau, en permanence partagée entre le plaisir et le labeur, elle s'amuse de tout : poisson, oiseau vigie, vent, ... même ses pieds sont prétextes au divertissement.*

*Mais au fil du voyage, les éléments se déchaînent et, au plus fort de la tempête, elle est avalée par un bélouga providentiel. Dans cet univers clos, situation que Marine a le sentiment d'avoir déjà vécue, elle est à la fois protégée et prisonnière.*

*Plus tard, quand le cétacé la rend au monde, elle est prête à apporter sa part à l'histoire de la vie.*



**Prochaines séances de cinéma : au centre socioculturel (2€/adulte - 1€/enfant)**

- Mardi 17 janvier à 17h15 « Shrek, il était une fin »
- Mardi 21 février à 14h30 « Volt, star malgré lui »



# Parole aux Associations

## La Section de Pagny-sur-Moselle des Retraités des Chemins de Fer

Animée par des bénévoles, la Fédération Générale des Retraités des Chemins de Fer est l'association la plus représentative des organisations chemi-notes de retraités.

Nous défendons vos droits en intervenant auprès de la direction S.N.C.F. et des pouvoirs de tutelle, et en représentant les retraités et veuves au Conseil d'Administration de la Caisse de Prévoyance. Nous sommes en relation avec les services sociaux de la S.N.C.F. pour vous aider et vous conseiller sur tous les problèmes qui se posent à vous, pour vos démarches (retraite, maladie, décès, cas sociaux...) et ce pour une modeste cotisation. A Pagny-sur-Moselle, l'association organise des

réunions d'informations, deux repas dansants par an et des sorties à prix coûtant. Pour 2012 sont prévus : le repas des Rois samedi 28 janvier, une sortie à Bar-le-Duc (Bergère de France ...), un après-midi Cabaret à Metz, une sortie sur Longwy (Fort de Fermont, Faïencerie ...), un séjour d'une semaine en Vendée ...

**Pour nous rejoindre, contactez :**  
**Claude GUILLAUME (03.83.81.78.77)**  
**ou Jacques GOUJON (03.83.81.53.37)**

*22 personnes ont assisté à la réunion d'information sur la Maîtrise des Energies présentée par l'Action Sociale SNCF le 24 avril 2011*



## Association « T'as Ta Nounou »

**Bourse puériculture et vêtements : dimanche 5 février 2012, de 9h à 18h au centre socioculturel.**



Avis aux amateurs de bonnes affaires, l'association d'assistantes maternelles « T'as ta Nounou » organisera une bourse aux vêtements et au matériel de puériculture, de quoi s'équiper pour pas cher ou désencombrer nos greniers.

Les personnes souhaitant vendre sont invitées à contacter l'association afin de réserver leur emplacement (il n'y aura pas de dépôt, chacun assurera la vente de ses affaires).

**Pour tout renseignement Mme SECCO au**  
**03 54 62 64 85 / [tastanounou@numericable.fr](mailto:tastanounou@numericable.fr)**

## ASP Pétanque, **une saison réussie**

La saison estivale boulistique pagnotine touche à sa fin et l'heure du bilan est arrivée avec beaucoup de satisfactions à tous les niveaux.

Les filles ont brillé dans les championnats avec des places en quart, demi et en finale. Dans les trois championnats par équipe, les contrats ont eux-aussi été remplis :

- 2<sup>ème</sup> place en régional, alors que nous étions promus,
- 6<sup>ème</sup> place en première division départementale alors que nous étions également promus,
- 8<sup>ème</sup> place en seconde division, en progression par rapport à l'année dernière.

Grosse satisfaction ensuite avec notre place de finaliste de la coupe de Meurthe-et-Moselle. Puis, et pour la première fois, c'est une équipe de Pagnotins



(Gérard VERNET, Tonio GARRIDO et Bruno ZIMMERMANN) qui remporte le challenge de la ville. Que des satisfactions hormis notre élimination dès le premier tour de la coupe de France. Enfin et pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, nous augmentons notre nombre de licenciés(86) alors qu'il est en baisse au niveau départemental et national.



## Vie économique

**Raymond DEMANGE**, « Avec de la volonté, on peut toujours travailler »



En montant son entreprise, c'est un véritable défi que s'est lancé Raymond DEMANGE, celui de rester actif dans la société et ce, malgré une reconnaissance du statut de travailleur handicapé à 75%. En 2005, alors qu'il travaille sur le chantier LGV, une plaque de béton lui tombe sur le dos. Suivent de longs mois de

convalescence mais qui n'entament pas sa détermination. «*Par ma démarche, je veux prouver qu'avec de la volonté, on peut toujours travailler malgré le handicap*», revendique-t-il.

Raymond a fait ses débuts comme manœuvre sur différents chantiers avant d'être formé en tant que maçon finisseur. «*Comme beaucoup dans ce secteur, j'ai appris avec la pelle et la pioche.*». Avec 13 années passées dans le secteur du bâtiment, l'artisan propose aujourd'hui ses services pour tous travaux de peinture, pose de placo, de toile de verre ou encore aménagements extérieurs (crépi, murette).

Papa de 2 petites filles, Malory 10 ans et Amandine 3 mois, Raymond DEMANGE est Pagnotin depuis 11 ans.

**Entreprise DEMANGE - 06.30.12.83.75**  
**22 rue Jules Ferry**



# INFORMATIONS

## L'actualité de la mairie par email

Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de compléter et de signer le formulaire spécifique disponible en mairie (également téléchargeable sur [www.pagnysurmoselle.fr](http://www.pagnysurmoselle.fr)).

## Inscriptions listes électorales, derniers délais pour voter en 2012

Des élections présidentielles et législatives auront lieu en 2012. Pour pouvoir voter, les nouveaux habitants, les personnes non-inscrites ou ayant déménagé à l'intérieur de la commune doivent se présenter en mairie **au plus tard vendredi 30 décembre 2011**.

## Modification exceptionnelle des heures d'ouverture des services municipaux

En raison des fêtes de fin d'année, l'ensemble des services municipaux fermera exceptionnellement à 12h les vendredis 23 et 30 décembre 2011.

# ETAT CIVIL

du 27 septembre au 26 novembre 2011

### Naissances - Bienvenue à

- Yohan DAVID - STIRNEMANN, né le 5 octobre
- Agathe VANDEN TORREN, née le 11 octobre
- Mathéo BERNDT, né le 13 octobre
- Oscar ZIMMERMANN, né le 18 octobre
- Lenny MERLIN, le 3 novembre
- Lilou MATO, née le 7 novembre
- Tom ZEYER, né le 15 novembre

### Mariages

Ils se sont dit «oui»

- Keira SMARA et Moukrane DRIES, le 26 novembre

### Décès

(des personnes domiciliées à Pagny-sur-Moselle)  
Ils nous ont quittés

- Michel CAZZULANI, le 27 septembre
- Armand PERINO, le 3 octobre
- Claude BACUS, le 10 octobre
- Laurence HESS, le 26 octobre
- Bernard DROUIN, le 7 novembre
- Paulette MAISONNEUVE, née SCHNEIDER, le 8 novembre
- Sandrine CHRISTOPHE, le 26 novembre

### La chronique des élus minoritaires

#### COMMUNIQUER, C'EST INFORMER

Nous pouvons constater l'augmentation de panneaux divers d'informations qui fleurissent aux entrées de notre ville. Ce type d'affichage sauvage annonce les manifestations programmées par le monde associatif de Pagny-sur-Moselle.

Notre municipalité devrait porter une attention particulière aux modes de vie, à l'environnement et se doter d'outils innovants pour intégrer et développer l'information, la communication dans le tissu urbain.

Notre proposition : Aujourd'hui, l'information est devenue incontournable et l'acquisition d'un matériel adapté comme : borne information, afficheur électronique,... serait une façon de participer à la protection de notre cadre de vie.

Les élus de la minorité vous souhaitent une bonne santé  
et beaucoup de bonheur en 2012.

Pour plus de détails sur certains sujets et faire part de vos remarques, vous pouvez nous interpeller

- par courrier à R. Bianchin – S. Donnen – M. Giron - A. Rapp – JP. Wetzel -
- sur le blog des élus minoritaires : <http://ensembleagissons pour pagny.blogspot.com>



# Manifestations

de janvier à février 2012

## JANVIER

### ■ Samedi 7

**AG des Amis de la Troupe du Luminaire 14h**

Maison Pour Tous

### ■ Mardi 10

**Club Marie Robert 14h30**

Centre socioculturel

### ■ Dimanche 15

**Thé Dansant 14h30**

Centre socioculturel

### ■ Mardi 17

**Cinéma à 17h15 « Shrek 4 »**

Centre socioculturel

### ■ Vendredi 20

**Vœux du Maire 18h**

Centre socioculturel

### ■ Mardi 24

**Café rencontre 14h30**

Centre socioculturel

## FEVRIER

### ■ Dimanche 5

**Bourse aux vêtements 9h/18h**

Centre socioculturel

### ■ Mardi 7

**Club Marie Robert 14h30**

Centre socioculturel

### ■ Dimanche 12

**Thé dansant au profit des  
« Restos du cœur » 14h/18h**

Centre socioculturel

### ■ Dimanche 19

**Bourse aux armes organisée  
par l'USP**

Centre socioculturel

### ■ Mardi 21

**Cinéma 14h30**

**« Volt, star malgré lui »**

Centre socioculturel

### ■ Vendredi 24

**Spectacle 10h30 - 18h30**

**«Marine et le bélouga »**

Centre socioculturel

### ■ Mardi 28

**Café rencontre 14h30**

Centre socioculturel



## MÉDECINS ET PHARMACIES DE GARDE

Numéro unique d'appel pour les gardes des médecins libéraux dans le 54

**MEDIGARDE 0 820 33 20 20**

- ◆ La semaine : de 20h à 8h
- ◆ Le week-end : du samedi 12h au lundi 8h
- ◆ Les jours fériés

En dehors de ces horaires, veuillez appeler votre médecin traitant.  
En cas d'urgence vitale, faites le 15.

*À l'heure où nous bouclons ce journal, la liste des pharmacies de garde ne nous a pas été communiquée.*

*En cas d'urgence, contactez le commissariat de Pont-à-Mousson au 03 83 80 40 80. La liste sera affichée en mairie mois par mois.*